

## Référendum contre la modification du 12 juin 2009 de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la modification du 12 juin 2009 de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° postal			Commune politique			
N°	Nom (Écrire à la main et si possible en majuscules)	Prénom	Date de naissance exacte (Jour / Mois / Année)			Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (à laisser en blanc)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

### Expiration du délai référendaire: 1<sup>er</sup> octobre 2009

Le/ la fonctionnaire soussigné/e certifie que les.....(nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle) :

Lieu: ..... Date: .....

Signature manuscrite: ..... Fonction officielle: .....

Sceau
-------

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée le plus vite possible, mais au plus tard le 15 septembre 2009 au comité référendaire: Référendum contre la loi sur les entraves techniques au commerce - case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds; il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante: Référendum contre la loi sur les entraves techniques au commerce - Case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds. Vous pouvez également télécharger des feuilles sur [www.lavrille.ch](http://www.lavrille.ch)  
CCP: 17-534186-2

Des feuilles de signatures additionnelles peuvent être téléchargées sous [www.verts.ch](http://www.verts.ch) ou être commandées à [verts@verts.ch](mailto:verts@verts.ch) ou 031/ 312 66 60.